

## RÉUNION DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE DE PAYS ARABES

Cette réunion eut lieu du 15 au 20 février 1971 au siège de la Croix-Rouge libanaise, à Beyrouth, où douze Sociétés nationales avaient envoyé des délégués; la Ligue était représentée par son secrétaire général, M. Beer, assisté de MM. Meurant et Kiamouche, tandis que le CICR l'était par MM. Gaillard et Maunoir, sous-directeurs, ainsi que par M. Modoux, chef de l'Information.

Ce fut la présidente de la Croix-Rouge libanaise, M<sup>me</sup> Issa-el-Khoury, qui fut élue présidente de la Conférence et qui prononça une allocution de bienvenue lors de la séance inaugurale. Après elle, MM. Beer et Maunoir apportèrent les vœux des deux institutions internationales de la Croix-Rouge. Lors des séances de travail qui suivirent, divers exposés furent présentés, en particulier par M. Beer sur l'avenir des Sociétés nationales de cette région, M. Gaillard sur la protection de l'emblème, M. Maunoir sur les relations du CICR avec les Sociétés du Croissant-Rouge dans les territoires occupés, M. Modoux sur le principe de neutralité.

M<sup>me</sup> Saab, de la Croix-Rouge libanaise, fit un exposé sur le développement du droit international humanitaire qui donna lieu à un intéressant débat au cours duquel les représentants du CICR indiquèrent les aspects essentiels des problèmes à l'ordre du jour des Conférences d'experts de la Croix-Rouge (La Haye) et d'experts gouvernementaux (Genève).

La réunion s'acheva, le 20 février, par l'adoption de plusieurs recommandations, dont deux sont relatives à l'action du Comité international au Moyen-Orient, une rappelle le respect nécessaire de l'emblème et une autre encore invite les Sociétés nationales à appuyer les efforts du CICR dans le domaine du droit international humanitaire. Une recommandation prend acte de l'édition d'une version arabe du Manuel scolaire

*La Croix-Rouge et mon pays* établie avec le concours de la Croix-Rouge libanaise et elle invite les Sociétés nationales présentes à Beyrouth à l'adopter et à intervenir auprès de leur gouvernement afin d'aider à son financement.

Il faut signaler également, parmi les questions importantes qui furent évoquées: les secours d'urgence, les mesures préventives pour les cas de catastrophes, les activités des jeunes et la nécessité de fonder de nouvelles sections de la jeunesse et d'organiser des camps régionaux de jeunesse. Signalons enfin que la prochaine réunion des Sociétés de pays arabes s'ouvrira à Bagdad, le 5 février 1972, et qu'un séminaire de formation, semblable à celui qui se tint récemment à Dar-es-Salaam, est envisagé par la Ligue et aura lieu à Tunis probablement dans le courant de l'année prochaine.

---

## Japon

On sait que l'an dernier eut lieu, sous le nom de « *Konnichiwa 70* », un séminaire international organisé par la Croix-Rouge japonaise de la Jeunesse auquel participèrent, durant un mois, des délégués de 18 Sociétés nationales de l'Asie du Sud-Est et de la région du Pacifique, ainsi que des représentants de la Ligue et du CICR. Le programme était prévu afin d'offrir des occasions de faire des expériences, de réfléchir, d'interroger et de comparer, et le thème général était le suivant: « Quelles sont les responsabilités et les devoirs de la jeunesse envers le pays et la communauté mondiale? Que peut faire la jeunesse à travers la Croix-Rouge? »

Les travaux se déroulèrent en quatre phases: 1) Les jeunes formèrent quatre groupes qui examinèrent les problèmes suivants: communication avec autrui, éducation, neutralité, valeur de l'individu; 2) les jeunes posèrent, par écrit, diverses questions auxquelles des personnalités qualifiées répondirent au sein de petits groupes; 3) les jeunes de chaque pays préparèrent le projet précis d'une action Croix-Rouge qu'ils réaliseraient dès leur retour dans leur pays; 4) répartis en dix groupes, les